

BORDEAUX

Vendredi 16 janvier 2015
de 9h30 à 17h
à l'Athénée municipal
place St Christoly

PAU

Lundi 19 janvier 2015
de 9h30 à 17h
siège du SNES
11 avenue Edouard VII 64000 Pau

ÉDITO

Chèr-e-s collègues,

Alors que nous pensions avoir les pires conditions de travail, avec des alourdissements sans cesse, de nouvelles réglementations, de nouvelles circulaires, de nouvelles réformes, sans aucun bilan des anciennes, il devient évident que la marge de manœuvre de nos dirigeants leur permet d'aggraver notre situation, je pense en particulier aux « hiérarchies intermédiaires », recteurs, chefs d'établissements, corps d'inspection, trop souvent prêts à aller bien plus loin que ce qui est énoncé par les textes officiels du Ministère, ou à en retenir la pire lecture et interprétation possible.

Notre métier, dans le secteur des Langues, est affecté en profondeur avec les épreuves orales du Bac au lycée ou la réécriture des programmes, le nouveau socle et le nouveau Brevet au collège.

Dans cette situation, je considère qu'un de nos rôles fondamentaux en tant que principale organisation syndicale de l'enseignement du second degré consiste à informer les collègues le plus largement possible, sur les textes officiels d'une part, mais également sur ce que l'on peut défendre, maintenir, ou obtenir localement, dans nos établissements, avec nos collègues, au cours du combat quotidien qui est devenu partie intégrante de notre profession.

Afin de se motiver, d'échanger, nos difficultés, nos réussites et nos « coups de gueule », de nourrir un collectif plus large que celui du quotidien, de nourrir également nos réflexions, et de construire ensemble nos légitimes revendications, je souhaite vous convier à un stage « Langues Vivantes Etrangères et Régionales », à Pau ou à Bordeaux dès ce mois de janvier 2015.

Inscrivez-vous, retrouvons-nous !

Syndicalement et cordialement,
Kei Mc Gregor
SNES-FSU Bordeaux Secteur LVER.

- ▶ BAC LANGUES VIVANTES 2015
- ▶ LYCÉES
- ▶ COLLÈGES

AU PROGRAMME

- ▶ **Textes en vigueur**
ce qui change, ce qui ne change pas
- ▶ **Les langues vivantes au bac**
compte rendu de l'audience du SNES national avec le ministère
- ▶ **Epreuve orale / compréhension**
organisation, pratiques dans les établissements ...
- ▶ **Banque de sujets**
le cas Aquitain
- ▶ **Compréhension orale**
CCF/ECA
- ▶ **Santé au travail**
fatigue professionnelle, arrêt maladie, burn-out, CHS-CT
- ▶ **Certifications**
Cambridge, Goethe / DNL
- ▶ **Avenir des langues**
les nouveaux profs ont une certification en langue
- ▶ **Effectifs de classe / organisation**
barrette ou pas, alourdissement des effectifs ...
- ▶ **Bilangues, LV2 en 5e et section euro**
- ▶ **Langues régionales**
- ▶ **Le nouveau socle et les nouveaux programmes du collège**
- ▶ **Carte des options linguistiques / diversification**

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Date limite de dépôt de la
demande d'autorisation d'absence

vendredi 19 décembre 2014

NOM , Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
s/c de Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01/1984; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé duau pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à
Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES

Ale
Signature.

(1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique

INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire par mail à s3bor@snés.edu
en indiquant votre *nom, prénom, établissement, téléphone*
ainsi que la date et le lieu du stage.

COUPON DE PARTICIPATION À RETOURNER AU
SNES 138 RUE DE PESSAC 33000 BORDEAUX
STAGE LANGUES VIVANTES

NOM, Prénom : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

- Vendredi 16 janvier à Bordeaux
- Lundi 19 janvier à Pau